

En partenariat

Mise en œuvre de la Politique du Québec à l'égard
des communautés francophones et acadiennes du Canada

Volume 2 • Numéro 1 • Janvier 2002

Mot du secrétaire adjoint à la francophonie canadienne

J'ai le plaisir de saluer les lecteurs du bulletin *En partenariat* et de les assurer de la continuité des efforts de l'équipe francophonie du Secrétariat aux affaires intergouvernementales canadiennes (SAIC) pour les informer du développement des échanges et des coopérations entre les Québécois et les francophones de toutes les parties du Canada.

L'équipe qui a pris l'initiative de lancer ce bulletin, il y a un an, voit avec raison cette action comme une composante même de la Politique du Québec à l'égard des communautés francophones et acadiennes du Canada instituée en 1995. La mise en œuvre de celle-ci se nourrit en effet d'informations et de concertations et ce troisième numéro témoigne de la variété d'activités réalisées en partenariat qui contribuent toutes à la densité de l'espace francophone. Dans les Amériques, il appelle la société québécoise et les communautés francophones et acadiennes du Canada à reconnaître que leur diversité est un atout.


Elle les engage certainement à se donner un réseau et des partenariats solides, ici, des partenariats de proximité, pourrait-on dire, en même temps

qu'elles s'ouvrent aux échanges culturels avec les autres francophones des Amériques et du monde.

La Politique que s'est donnée le Québec à l'égard de ces communautés lui donne l'occasion de découvrir leur dynamisme, celle aussi de faire valoir les avancées québécoises, en particulier dans les domaines de la culture, des communications et de l'éducation.

C'est sur le « temps long » que pourront être mesurés les impacts de tous ces partenariats qui s'essaient à construire, quelquefois à reconstruire, des passerelles, à « briser les solitudes » dont traitaient les participants au colloque tenu au Collège de Glendon en octobre dernier.

L'équipe francophonie du SAIC s'inscrit bien sûr dans la ligne ouverte par cette Politique, avec la complicité recherchée des autres ministères du gouvernement et la collaboration, recherchée elle aussi, des autres gouvernements intéressés aux affaires francophones au Canada. Sans oublier les connivences que, de part et d'autre, il faut entretenir avec les associations et les organismes francophones internationaux qui sont représentés et œuvrent au Québec et au Canada.


Luc Martin

Note biographique de Luc Martin

M. Luc Martin a été nommé secrétaire adjoint à la francophonie canadienne au SAIC en septembre 2001. Professeur de sociologie à l'Université de Montréal de 1966 à 1974, M. Martin s'est joint ensuite à la fonction publique du Québec et il y a œuvré depuis comme cadre supérieur dans les secteurs des communications, de la science et de la technologie et des relations internationales et comme sous-ministre adjoint dans les domaines de l'immigration et de l'habitation. Il a notamment exercé diverses fonctions dans les organismes internationaux de la Francophonie dont celle de directeur général de l'éducation et de la formation à l'Agence intergouvernementale de la francophonie (1980-1983) et de directeur du Bureau pour l'Amérique du nord de l'Agence universitaire de la francophonie (1996-2000). ●

Deuxième cuvée de projets en 2001-2002

L'ajout de crédits supplémentaires à son budget, en juin dernier, a permis au Secrétariat aux affaires intergouvernementales canadiennes (SAIC) de lancer une invitation aux organismes québécois et à ceux des communautés francophones et acadiennes afin qu'ils présentent de nouveaux projets dès l'automne 2001. À cette fin, une campagne d'information a été mise en place. Celle-ci a permis de recevoir 42 propositions de projets relatifs à des activités touchant particulièrement les domaines de la culture et des communications, de l'éducation et de l'économie et de verser à ce jour un montant total de 420 000 \$.

La stratégie de communication s'est tenue sous le thème de : «La francophonie, une richesse à partager» et comprenait l'insertion d'encarts publicitaires dans une vingtaine de journaux francophones de l'extérieur du Québec, des lettres envoyées à des organismes québécois ciblés, de même que la publication d'une pochette d'information présentant l'ensemble des programmes qui découlent de la Politique du Québec à l'égard des communautés francophones et acadiennes du Canada.

Le budget supplémentaire a également fourni l'occasion au SAIC d'ajouter un nouveau volet au Programme de soutien financier aux partenariats, soit le «Soutien au développement des communautés». Ce dernier permet d'accueillir des projets ne nécessitant pas de partenaires, comme ceux touchant la formation, le transfert d'expertise, les activités de diffusion d'outils et de productions de haute qualité, la tenue d'événements d'envergure, ainsi que la reconnaissance de

l'excellence. Toutes ces initiatives doivent par ailleurs favoriser la création d'un lien entre les communautés et le Québec.

Depuis le début de l'année financière, c'est donc un total de 124 projets qui ont été financés, dont 89 liés à des partenariats, 29 à des activités de soutien au développement des communautés et 6 à des missions exploratoires. Quant à leur répartition régionale, 32 projets proviennent de la région des Provinces atlantiques, 29 de la région du Centre (Ontario, Manitoba) et 30 de la région de l'Ouest. En outre, 33 dossiers pancanadiens et multirégionaux ont été financés. Bien que 25 % de l'ensemble des activités soutenues visent le volet «Soutien au développement des communautés», le partenariat demeure la formule retenue par 75 % des promoteurs de projets. Pour ce qui est des domaines couverts, celui de la culture et des communications est le plus populaire dans 60 % des cas, l'éducation dans une proportion de 28 %, et l'économie avec 12 %. Par ailleurs, comparativement aux années antérieures, le domaine de l'éducation gagne du terrain sur celui de la culture et des communications.

Date de tombée: 1^{er} février 2002

Rappelons que la date limite pour présenter les projets de partenariat est le 1^{er} février 2002. En ce qui concerne les demandes ayant trait à des activités de soutien au développement des communautés, elles peuvent être déposées en tout temps.

Les personnes qui désirent se procurer une pochette d'information peuvent s'adresser aux bureaux du Québec à Toronto, à Moncton ou à Vancouver, ou encore au bureau du SAIC à Québec. Pour en savoir plus sur les programmes de subvention ou pour obtenir les formulaires, les personnes intéressées sont invitées à visiter le site Web du SAIC à l'adresse suivante :

www.mce.gouv.qc.ca/saic/francophonie. ●

De présentation dynamique et colorée, l'illustration de la couverture de la pochette d'information se veut représentative des objectifs du SAIC, c'est-à-dire axée sur le rapprochement et les échanges entre organismes du monde associatif québécois et celui des communautés francophones et acadiennes.



Participation du Québec à la Conférence ministérielle sur les Affaires francophones à Edmonton

Le ministre délégué aux Affaires intergouvernementales canadiennes et ministre responsable des Relations avec les communautés francophones et acadiennes, M. Joseph Facal, a participé le 27 septembre dernier, à Edmonton, au volet provincial-territorial de la Conférence ministérielle sur les Affaires francophones.

Tout en évoquant les ententes, les programmes et les activités de coopération interprovinciale associant le Nouveau-Brunswick, l'Île-du-Prince-Édouard, le Manitoba et la Saskatchewan, M. Facal a assuré les provinces et les territoires du soutien du Québec à leurs communautés francophones et acadiennes. Il a ainsi invité les ministres responsables des Affaires francophones à collaborer avec le Québec à l'épanouissement de la langue française au Canada et s'est montré prêt à appuyer de nouvelles initiatives en matière de coopération, notamment dans les domaines de la santé, du développement économique, du tourisme et des nouvelles technologies.

Depuis la Conférence, un protocole additionnel a été conclu en octobre dernier avec le gouvernement

du Nouveau-Brunswick pour inclure les domaines du tourisme et ceux de la santé et des services sociaux dans l'entente de coopération. Des discussions se poursuivent actuellement avec le gouvernement du Manitoba en vue d'élargir la portée de l'entente existante à d'autres domaines, ainsi qu'avec la Nouvelle-Écosse afin de conclure une première entente.

Rappelons que la coopération interprovinciale consiste, pour les gouvernements, à créer un programme de soutien financier en vue d'appuyer les échanges d'expertise et d'expériences de part et d'autre, comme la présence d'artistes québécois lors d'un événement tenu à l'extérieur du Québec et vice versa, ou le perfectionnement du personnel enseignant. Chaque gouvernement consent à une mise de fonds équivalente et la gestion des programmes se fait conjointement en collaboration avec les ministères sectoriels concernés. En 2001-2002, plus de 62 projets ont été soutenus dans les quatre provinces participantes, principalement dans les domaines de la culture et de l'éducation. ●

Une collaboration Québec-Manitoba pour la mise en valeur de la maison Gabrielle-Roy

Depuis 1995, la communauté franco-manitobaine se mobilise pour restaurer la maison natale de Gabrielle Roy, rue Deschambault à Saint-Boniface. Tous se rappelleront que *Rue Deschambault* est également le titre de l'une des œuvres de fiction de l'auteure où elle traite abondamment de l'environnement de sa jeunesse. Cette maison a vu grandir l'écrivaine, depuis sa naissance en 1909 jusqu'en 1937, date à laquelle elle quitte sa province pour aller étudier en Europe. Puis, en 1939, Gabrielle Roy vient s'installer à Québec et passe ses étés à Petite-Rivière Saint-François, dans le comté de Charlevoix, jusqu'à sa mort en 1983.

Depuis l'achat de la maison en 1997, la Corporation de la Maison Gabrielle-Roy de Saint-Boniface, au Manitoba, a procédé à sa rénovation. Mais ses projets ne s'arrêtent pas pour autant. Quoi de mieux pour souligner cette double appartenance de l'auteure au Québec et au Manitoba qu'un projet conjoint de mise en valeur de cette résidence patrimoniale. C'est ainsi que la Corporation s'est associée au Conseil des monuments et sites du Québec (CMSQ) afin de profiter de son expertise dans le processus de sauvegarde, de mise en valeur et d'animation de sites patrimoniaux.

Le CMSQ est un organisme voué à la sauvegarde et à la mise en valeur du patrimoine bâti et naturel du Québec depuis plus de 25 ans. Ses champs d'intervention sont nombreux : patrimoine architectural, paysager, naturel, industriel, scientifique, archéologique ainsi que le tourisme culturel. En matière de sensibilisation et de valorisation du patrimoine, les actions du CMSQ se

concrétisent par des projets d'édition, d'éducation, d'animation, d'intervention publique et de gestion de sites. Son mandat et son action s'étendent à toutes les régions du Québec et maintenant au Manitoba, pour soutenir la communauté franco-manitobaine.

En vue de la réalisation de ce projet de mise en valeur du site, la Corporation de la Maison Gabrielle-Roy vient de recevoir une subvention de 30 000\$ du Secrétariat aux Affaires intergouvernementales canadiennes dans le cadre du volet « Soutien au développement des communautés » du Programme de soutien financier aux partenariats et au développement des communautés.

Le CMSQ a élaboré une mission d'une semaine au Québec afin que trois membres d'une délégation

franco-manitobaine puissent visiter de nombreux sites et rencontrer leurs gestionnaires. Ce transfert d'expertise leur permettra de mieux connaître les défis à relever et les solutions proposées pour la mise en valeur de la maison. Par la suite, le CMSQ donnera des conseils pratiques à la Corporation de la Maison Gabrielle-Roy concernant l'établissement de la programmation

et le plan de formation des employés et des guides ainsi que la préparation d'expositions thématiques temporaires.

Une destination à inscrire bientôt à son itinéraire!

www.maisongabrielleroy.mb.ca

www.cmsq.qc.ca ●



En partenariat

Mise en œuvre de la Politique du Québec à l'égard des communautés francophones et acadiennes du Canada

Nouvelles brèves

••• 60^e anniversaire de la Société francophone de Victoria •••

L'une des plus anciennes associations francophones de la Colombie-Britannique, la Société francophone de Victoria (SFV), vient tout juste de célébrer ses 60 ans d'existence. C'est en effet en 1941 que le Club canadien-français de la Colombie-Britannique, qui est devenu la Société francophone de Victoria dans les années 80, a été fondé afin de favoriser les rencontres et développer le « culte » de la langue française chez les Canadiens français de la Colombie-Britannique. Dans le but de commémorer cet événement, la SFV a organisé les 2 et 3 novembre 2001 une « Expo-Fête de la francophonie nationale et internationale 2001 » qui a permis aux francophones de visiter une trentaine de kiosques tenus, entre autres, par des représentants de la France, de la Belgique et des principaux organismes francophones de la province. Ayant son propre stand d'information, l'Antenne de Vancouver du gouvernement du Québec a profité de l'occasion pour y faire mieux connaître le Québec et ses programmes de soutien financier à la francophonie canadienne ainsi que son action destinée à promouvoir le rayonnement de la langue et de la culture françaises en Colombie-Britannique.

••• Le Congrès mondial acadien de 2004 en visite à Québec •••

Le 10 novembre dernier à Québec, l'organisation du Congrès mondial acadien (CMA) de 2004 s'est associée au Secrétariat aux affaires intergouvernementales canadiennes en vue d'offrir un cocktail à près d'une quarantaine de représentants et représentantes d'organismes québécois. Profitant de la tenue plus tard en soirée du spectacle *L'Acadie à l'infini* au Théâtre du Petit-Champlain, dans le cadre de l'événement *Coup de cœur francophone*, la directrice générale du CMA 2004, M^{me} Vaughne Madden, a lancé une invitation aux Québécoises et Québécois pour qu'ils visitent l'Acadie en 2004. Une trousse d'information sur la troisième édition du Congrès mondial acadien a été remise aux invités. Rappelons que l'activité principale du congrès repose sur des rencontres de familles-souches, mais des conférences

thématiques et des manifestations culturelles sont également prévues au programme. On estime que près de un million de Québécoises ou de Québécois ont des ancêtres d'origine acadienne.

www.cma2004.com

••• Des programmes d'études en français sur le Web •••

Deux nouveaux partenaires, Septembre média et l'Alliance canadienne des responsables et des enseignantes et enseignants en français langue maternelle (ACREF), ont décidé d'unir leurs efforts pour réaliser un inventaire des programmes d'études dans le domaine de l'éducation. En effet, ces organismes s'associent afin de rendre accessible sur le Web l'ensemble des programmes d'études en français de niveau primaire des dix provinces et des trois territoires. Ce projet, financé par le SAIC, réunit Septembre média, un organisme québécois spécialisé dans la conception et l'animation de sites Web, et l'ACREF, une association représentative des enseignantes et enseignants en français de l'ensemble des communautés francophones et acadiennes du Canada. L'initiative permettra de mettre en place un véritable centre de ressources didactiques francophones pour les enseignantes et enseignants du français, langue maternelle. Ce site permettra notamment d'établir des liens ou corrélations entre les divers programmes de français en plus de mettre au point des stratégies pédagogiques renouvelées, dynamiques et intéressantes.

••• Les voyages forment la jeunesse •••

Le Programme d'échanges d'emplois d'été pour étudiants de niveau universitaire permet à des étudiantes et étudiants universitaires québécois de travailler dans la fonction publique de plusieurs provinces canadiennes durant une période de treize semaines allant de mai à août. En contrepartie, le Québec accueille dans sa fonction publique plus d'une centaine d'étudiants provenant de l'Ontario, de l'Alberta, du Manitoba, du Nouveau-Brunswick et de l'Île-du-Prince-Édouard. Les stagiaires y travaillent, entre autres, comme guides touristiques, techniciens de laboratoire, ingénieurs, agents de recherche, assistants de laboratoire, guides-animateurs dans les musées et dans les parcs provinciaux. Ce programme permet aux étudiants du Québec d'améliorer leur connaissance de la langue anglaise, d'enrichir leur cheminement professionnel,



de découvrir la réalité sociale et culturelle d'une autre province, et d'augmenter leurs chances de trouver un emploi permanent après leurs études. Les étudiantes et étudiants québécois intéressés à connaître une expérience de vie aussi emballante durant l'été 2002 peuvent poser leur candidature auprès du Placement étudiant du Québec d'ici le 31 janvier 2002. Des renseignements complémentaires et le formulaire d'inscription sont disponibles dans le site Internet du Placement étudiant du Québec, à l'adresse suivante : www.peq.mic.gouv.qc.ca/prg_echng.htm. Quant aux étudiantes et étudiants des provinces concernées par le programme, ils peuvent communiquer avec leur gouvernement provincial respectif.

••• Colloque de Glendon •••

Le premier colloque de la Chaire d'études québécoises du Collège universitaire Glendon a eu lieu à Toronto les 26 et 27 octobre dernier en collaboration avec la Chaire pour le développement de la recherche sur la culture d'expression française en Amérique du Nord (CEFAN) de l'Université Laval. Tenu sous le thème de : « Briser les solitudes : Les francophonies canadienne et québécoise », cet événement avait pour objectifs de prendre acte de l'évolution de la conjoncture concernant les rapports entre le Québec, les Acadiens et les communautés francophones du Canada, de participer à la réflexion visant l'enrichissement de la coopération entre eux et de proposer des pistes d'action à cette fin. À cette occasion, le député de Marguerite-d'Youville, M. François Beaulne, parlant au nom du gouvernement du Québec et invoquant ses origines franco-ontariennes, a plaidé particulièrement pour l'établissement de rapports plus solides et plus durables entre le Québec, les communautés francophones et acadiennes du Canada et les autres francophonies d'Amérique. Les actes du colloque seront publiés par l'Université Laval au cours de l'année 2002. La Chaire d'études québécoises du Collège universitaire Glendon, la première du genre au Canada anglais, a été créée en 2001 grâce à une aide financière d'appoint du gouvernement du Québec. Elle a pour mandat de favoriser une meilleure connaissance de la société québécoise au sein du monde universitaire torontois et canadien ainsi qu'auprès du public. Le titulaire de la chaire est M. Jean-Louis Roy, un ancien secrétaire général de l'Agence de coopération culturelle et technique qui est devenue depuis l'Agence de la Francophonie.

••• Entente entre le gouvernement du Québec et la Société Nationale de l'Acadie •••

Le 20 septembre 2001, la Société Nationale de l'Acadie (SNA) et le gouvernement du Québec ont signé une entente visant à favoriser une meilleure

connaissance mutuelle, à promouvoir une concertation plus étroite entre les sociétés civiles de l'Acadie et du Québec, et à permettre aux Acadiennes et Acadiens et aux Québécoises et Québécois de collaborer à l'épanouissement de la langue et de la culture françaises. Cette entente couvre notamment des champs d'activité dans lesquels la SNA intervient directement tels que le tourisme culturel, l'autoroute de l'information, les actions en milieu scolaire et le 400^e anniversaire de l'Acadie en 2004. L'entente met également sur pied une commission permanente de concertation entre la SNA et le gouvernement du Québec, composée de cinq Québécois et de cinq Acadiens, qui a pour mandat de déterminer les orientations et activités à privilégier. Lors de sa première rencontre le 13 décembre dernier, la Commission a retenu deux projets qui recevront une aide financière conjointe de 50 000 \$ en 2001-2002. Le premier, intitulé « L'Acadie tourisme », a comme objectif l'organisation de tournées de familiarisation visant à convaincre les opérateurs de tours du Québec d'intégrer le produit touristique acadien dans leur programmation et leur promotion. Ce projet sera coordonné par la Commission du tourisme acadien du Canada atlantique. Tourisme Québec s'assurera pour sa part de la promotion et de l'accessibilité des circuits touristiques québécois aux Acadiens. Le deuxième consiste en l'organisation d'une tournée exploratoire au Québec afin d'établir de nouveaux partenariats et des collaborations avec les organismes acadiens du Québec et la Société du 400^e anniversaire de Québec, dans l'optique des célébrations du 400^e anniversaire de l'Acadie en 2004 et celles du 400^e anniversaire de la ville de Québec en 2008.

••• Colloque de l'Institut d'histoire de l'Amérique française •••

Le 54^e congrès annuel de l'Institut d'histoire de l'Amérique française a eu lieu du 25 au 27 octobre 2001 à Hull. Tenu sous le thème de : « Le centre et les périphéries », ce colloque a rassemblé plus de 200 personnes, des enseignants et enseignantes, des chercheuses et chercheurs archivistes de même que des étudiantes et étudiants provenant du Québec, des communautés francophones et acadiennes du Canada, des États-Unis, de l'Europe et de l'Afrique. Ce colloque revêtait une importance spéciale car, pour la première fois depuis longtemps, un fort contingent de spécialistes des communautés francophones et acadiennes y participaient. En effet, un peu plus de 40 % des conférenciers invités représentaient des centres de recherche ou des universités de l'extérieur du Québec. Par ailleurs, parmi les 70 communications présentées dans le cadre des 24 ateliers et tables rondes tenus durant le congrès, bon nombre touchaient la francophonie canadienne. En outre, des ateliers portaient

sur *La Louisiane française, Les périphéries coloniales, Les centres d'étude en Amérique française* ainsi que les *Échanges historiographiques entre le Québec et la francophonie*.

Ce colloque, soutenu notamment par le Secrétariat aux affaires intergouvernementales canadiennes, est le fruit d'un partenariat entre l'Institut d'histoire de l'Amérique française et le Centre de recherche en civilisation canadienne-française de l'Université d'Ottawa, qui était l'organisateur de l'événement.

••• **Congrès de l'Association canadienne d'éducation de langue française à Edmonton** •••



C'est à Edmonton que se sont réunis du 15 au 17 novembre 2001 les membres de l'Association canadienne d'éducation de langue française (ACELF) dans le cadre du 54^e congrès annuel de l'organisme. Organisé sous le thème «Une éducation à réussir... Relevons ensemble le défi!», ce congrès a rassemblé quelque 570 intervenants provenant de toutes les régions du Canada et du Québec afin de discuter d'éducation en milieu minoritaire, particulièrement en ce qui a trait à la rétention des ayants droit dans les systèmes scolaires francophones à l'extérieur du Québec. Les discussions tenues dans le cadre des divers ateliers et tables rondes ont fait ressortir l'importance pour les francophones de créer un espace qui les valorise tous, en offrant une gamme complète et attrayante de services en français. Les congressistes ont également insisté sur la nécessité de la réussite identitaire en tant qu'élément essentiel à l'intégration des jeunes francophones à la communauté francophone. Le 55^e congrès annuel de l'ACELF aura lieu à Halifax, en Nouvelle-Écosse, du 15 au 17 août 2002.

www.acelf.ca/congres

••• **Mentorat 2002** •••

Le 19^e colloque annuel de la Fondation de l'entrepreneuriat du Québec, Mentorat 2002, aura lieu les 5, 6 et 7 février prochain au Centre des congrès de Québec. Organisé sous le thème de : «Génération en action!», ce colloque rassemble des gens d'affaires d'expérience et ceux de la relève dans des conférences, des ateliers, des vitrines et des forums de discussion. Cet événement vise à mailler des jeunes entrepreneurs avec des entrepreneurs établis afin de permettre un transfert d'expertise vers la jeune génération. En ce sens, Mentorat 2002, comme son nom l'indique, entend créer des relations où un jeune entrepreneur peut échanger, demander des conseils et tester ses idées nouvelles avec une femme ou un homme d'affaires plus expérimenté. Les personnes intéressées à participer à cet événement peuvent s'inscrire en ligne dans le site Internet de la Fondation de l'entrepreneuriat à l'adresse suivante :

www.entrepreneurship.qc.ca

••• **Coopération entre le Québec et l'Ontario** •••

Le 23 novembre dernier, le Secrétariat aux affaires intergouvernementales canadiennes (SAIC) était invité par l'Office des affaires francophones de l'Ontario à faire une présentation devant près de 40 représentants et représentantes de ministères et organismes du gouvernement ontarien au sujet de la coopération interprovinciale. Tout en rappelant que le gouvernement du Québec avait conclu un accord de coopération et d'échanges avec le gouvernement de cette province en 1969, entente qui fut renouvelée en 1994, les représentants du SAIC ont indiqué que le ministre responsable des Relations avec les communautés francophones et acadiennes du Canada, M. Joseph Facal, souhaitait la relancer pour le bénéfice notamment de la communauté franco-ontarienne. L'Accord de coopération entre le gouvernement du Québec et le gouvernement de l'Ontario touche, entre autres, les domaines de la culture, de l'économie, de l'environnement, de l'éducation et des échanges d'emplois d'été pour étudiantes et étudiants. Seul ce dernier domaine reste encore actif. ●

Calendrier de l'hiver et du printemps 2002

••• JANVIER •••

25 janvier-2 février: Colloque du Centre francophone d'informatisation des organisations (CEFRIO): «Les Québécois et Internet: tendances et évolution», Québec (Québec)

31 janvier-2 février: Contact-Ontario, Kingston (Ontario)

••• FÉVRIER •••

5-7 février: Mentorat 2002, Québec (Québec)

8-17 février: Festival du voyageur, Saint-Boniface (Manitoba)

17-22 février: Bourse RIDEAU, Québec (Québec)

22 février-1^{er} mars: Réseaux de travail virtuel: l'expérience québécoise, Québec (Québec)

••• MARS •••

2-3 mars: Festival de théâtre communautaire, Gravelbourg (Saskatchewan)

12-17 mars: Festival international du film sur l'art, Montréal (Québec)

17-23 mars: Francofête (Québec)

20-24 mars: Salon du livre de l'Outaouais, Gatineau (Québec)

26-28 mars: Colloque de l'Association québécoise des utilisateurs de l'ordinateur au primaire-secondaire (AQUOPS), Québec (Québec)

••• AVRIL •••

12-14 avril: Salon Vacances et loisirs d'été, Montréal (Québec)

18-19 avril: Salon Le nouveau monde des affaires, Montréal (Québec)

19-21 avril: Festival de théâtre communautaire en Acadie, Miramichi (Nouveau-Brunswick)

24-28 avril: Salon international du livre de Québec, Québec (Québec)

25 avril-2 mai: Festival des arts dramatiques, Charlottetown (Île-du-Prince-Édouard)

••• MAI •••

19-22 mai: Sommet mondial de l'écotourisme et conférence mondiale sur l'écotourisme et le développement durable, Québec (Québec)

31 mai-2 juin: Assemblée générale annuelle de l'Association canadienne-française de l'Ontario (ACFO)

••• JUIN •••

12-16 juin: Assemblée annuelle et 25^e anniversaire de la Fédération culturelle canadienne-française (FCCF), Saint-Boniface (Manitoba)

13 juin: Colloque de l'Association internationale des études québécoises (AIEQ) consacré aux relations Louisiane-Acadie-Québec, Québec (Québec)

14 juin: Chant'Ouest, Saint-Boniface (Manitoba)

21-23 juin: Franco-Fest (Terre-Neuve)

22 juin: Assemblée générale annuelle de la Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada (FCFA), Whitehorse (Yukon)

24 juin: Fête nationale du Québec (Québec) ●

En partenariat est un bulletin d'information publié deux fois par année sous la coordination de la Direction du commerce intérieur et des politiques hors Québec du Secrétariat aux affaires intergouvernementales canadiennes du gouvernement du Québec. Il a pour but de faire part de la mise en œuvre de la Politique du Québec à l'égard des communautés francophones et acadiennes du Canada tout en facilitant la circulation de l'information entre les organismes et personnes intéressés. Ce bulletin est disponible en format papier ou électronique.

Pour un abonnement ou un changement d'adresse:

Secrétariat aux affaires intergouvernementales canadiennes
Direction du commerce intérieur et des politiques hors Québec
875, Grande Allée Est, bureau 2.500
Québec (Québec) G1R 4Y8

Courriel: martin.fournier@cex.gouv.qc.ca

Téléphone: (418) 643-4564

Télocopieur: (418) 646-5420

Site Internet: www.mce.gouv.qc.ca/saic/francophonie/

Responsable du bulletin: Martin Fournier

Collaboration: Francine Lalonde, Luc Martin, Christine Vézina,
et le Secrétariat à la communication gouvernementale du
ministère du Conseil exécutif

Conception graphique et infographie: Deschamps Design

Révision linguistique: France Galarneau

Dépôt légal-2001
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
Volume 2, numéro 1 / Janvier 2002
ISSN 1496-2535

La reproduction des textes est autorisée avec la mention de la source.